

LE MATIN

Publié sur *Le Matin Online* (<http://www.lematin.ch>)

[Accueil](#) > Mais que fait la police... de Facebook?

Cyberflics

Mais que fait la police... de Facebook?

28. juillet 2011, 15h33

LeMatin.ch

«*Homme. Chrétien. Célibataire. 32 ans. Hobbies : chasse et jeux vidéos*». Tel était le profil d'Anders Breivik sur Facebook. Impossible d'y accéder désormais. Le compte a été fermé peu après le carnage perpétré par cet homme en Norvège vendredi dernier et qui a fait 76 morts. Quelle main a sonné le glas de cette vie virtuelle ? Les réseaux sociaux ont-ils leur propre police ?



© Le tueur norvégien Anders Breivik avait un compte Facebook qui a été fermé quelques heures après le carnage dont il est l'auteur présumé et qui a fait 76 morts.

«*Homme. Chrétien. Célibataire. 32 ans. Hobbies : chasse et jeux vidéos*». Tel était le profil

d'Anders Breivik sur Facebook. Impossible d'y accéder désormais. Le compte a été fermé peu après le carnage perpétré par cet homme en Norvège vendredi dernier et qui a fait 76 morts. Quelle main a sonné le glas de cette vie virtuelle ? Les réseaux sociaux ont-ils leur propre police ?

Quelque 1500 employés s'activent en Californie uniquement pour réceptionner les abus signalés par les internautes, à l'aide du bouton prévu à cet effet sur le réseau social. Une bien petite équipe, en comparaison aux milliers de contenus textuels, vidéos et photos postés chaque minute sur cette pieuvre de l'Internet, qui compte un demi-milliard d'utilisateurs. Le fonctionnement de cette police de Facebook (FB) est opaque. [La chaîne de TV France 2 a essayé d'en savoir plus en vain](#). La direction de FB est restée sourde aux demandes des journalistes français. Difficile donc de savoir exactement comment travaillent ces cyberpoliciers. Ce qu'on sait en revanche, c'est qu'il y a beaucoup de ratés. En Suisse et ailleurs.

Excommunié de Facebook

Rappelez-vous les propos qu'avait tenus l'écrivain français Yann Moix sur notre pays : « La Suisse n'est pas un pays : la Suisse n'est rien. [...] La Suisse ne se donne même pas, comme le feraient des salopes ordinaires : la Suisse se prête au plus fort. Elle prête sa soumission. C'est une pute. » Ces injures proférées à l'encontre de la Suisse sont apparues inadmissibles aux yeux des flics de Facebook qui ont fermé le compte de l'auteur après leur publication. Le Français, excédé d'avoir été exclu derechef de la communauté virtuelle, a parlé, le premier, d'excommunication : « Je suis le premier artiste français, le premier écrivain du monde à être excommunié d'une société virtuelle ouverte à tous sauf à moi-même » a-t-il péroré.

Facile de repérer ce cas de figure car l'homme est célèbre. Pour tous les autres, il y a les logiciels de reconnaissance automatique de contenus illicites. Mots-clés et images clés « en tête », le programme repère des publications susceptibles d'être illégales. Mais ces mécanismes automatisés ont leurs limites et font parfois de grossières erreurs. Comme cela a été le cas pour « L'origine du monde », de Gustave Courbet, publié sur le réseau par l'artiste danois Frode Steinicke, évincé derechef par FB. Ce cas, qui démontre soit l'inculture des policiers de Facebook, soit les limites des logiciels automatisés, est loin d'être unique.

Suisse Tourisme viré de Facebook

Certains Suisses ont aussi fait l'amère expérience de se voir supprimer derechef leur vie dans la communauté virtuelle. Avec son application qui se voulait un brin aguicheuse, « Vacances sans Facebook », Suisse Tourisme a dépassé les limites, pour les Facebook-flics. Sanction immédiate : l'institution de promotion touristique a été exclue du réseau social.

Autres exemples cocasses. En Valais, Philip Jaffé, qui n'est autre que le directeur de l'institut universitaire Kurt Bösh, a été évincé de FB pour avoir posté une photo de son nouveau-né, nu. Le photographe glandois Jo Simoes a subi le même sort pour avoir publié des images de « nu caché ». Même mésaventure pour l'UDC valaisan Oskar Freysinger, dont le compte croulait sous le

nombre d'amis. Les administrateurs du réseau ont alors cru à une usurpation d'identité. Commentaire à l'époque du conseiller national : « Ce que je trouve étonnant, c'est que les faux comptes Facebook à mon nom n'ont pas été fermés. Mais lorsqu'il s'agit vraiment du mien, c'est le cas ! », s'était-il exclamé en juin dernier.

Protection des données

Force est de constater que la protection des données est en effet une préoccupation majeure. Les multiples actions du préposé fédéral attaché à ce domaine le prouvent. Si les administrateurs de Facebook veillent au grain tous azimuts, leurs méthodes restent, elles, opaques. Et notre cyberpolice, le SCOCI (Service national de coordination de la lutte contre la criminalité) s'avoue bien impuissante pour agir sur un réseau dont le siège est implanté sur territoire américain. « Les groupes/pages/commentaires FACEBOOK de mauvais goût, sans caractère pénal et sans lien apparent avec la Suisse, ne relèvent pas du domaine de nos compétences. Partant, nous vous recommandons de vous adresser directement à Facebook en utilisant le lien « signaler » prévu à cet effet », peut-on lire sur le site de notre cyberpolice nationale.

URL source: <http://www.lematin.ch/actu/monde/mais-que-fait-la-police-de-facebook>